

Monsieur le Secrétaire général de l'ANP,

1. J'ai l'honneur de me référer aux consultations qui ont eu lieu entre les représentants du gouvernement de la Guinée-Bissau (ci-après dénommé le « Gouvernement ») et les représentants du PNUD concernant la fourniture, par le bureau de pays du PNUD, de services d'appui à des programmes ou projets gérés au niveau national. Le PNUD et le Gouvernement conviennent par la présente que le bureau de pays du PNUD peut fournir ces services, à la demande du Gouvernement, par l'intermédiaire de son institution désignée dans le descriptif de projet correspondant, suivant la procédure décrite ci-dessous.
2. Le bureau de pays du PNUD fournit des services d'appui, notamment une assistance pour l'établissement de rapports et le paiement direct. Ce faisant, il doit veiller à renforcer la capacité du Gouvernement (Assembleia Nacional Popular), afin que ce dernier puisse mener ces activités directement. Les frais engagés par le bureau de pays du PNUD dans la prestation desdits services d'appui sont imputés sur son budget d'administration.
3. En outre, le bureau de pays du PNUD peut fournir, à la demande du Partenaire de réalisation, les services d'appui ci-après pour la réalisation des activités du projet :
 - (a) Identification et/ou recrutement du personnel à affecter au projet ;
 - (b) Définition et facilitation des activités de formation ;
 - (c) Achat de biens et de services.
4. Le bureau de pays du PNUD achète des biens et services et recrute le personnel à affecter au projet conformément aux règlements, règles, politiques et procédures du PNUD. Les services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être détaillés dans une annexe au descriptif de projet, sous la forme présentée dans l'appendice. En cas de changement des conditions applicables aux services d'appui fournis par le bureau de pays pendant la durée d'un projet, l'annexe au descriptif de projet est révisée par accord mutuel entre le représentant résident du PNUD et le Partenaire de réalisation.
5. Les dispositions pertinentes de l'Accord de Base entre le Gouvernement de la Guinée-Bissau et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de 29 juin 1975 ou les dispositions supplémentaires qui font partie intégrante du descriptif de projet, y compris celles concernant la responsabilité juridique et les privilèges et immunités, sont applicables à la fourniture de ces services d'appui. Le Gouvernement conserve, par le biais de son Partenaire de réalisation, la responsabilité globale du projet géré au niveau national. La responsabilité du bureau de pays du PNUD se limite à fournir les services d'appui détaillés dans l'annexe au descriptif de projet.
6. En cas de réclamation ou de litige concernant la fourniture des services d'appui par le bureau de pays du PNUD conformément à la présente lettre, ou en découlant, les dispositions pertinentes de l'Accord de base type relatif à l'assistance s'appliquent.
7. Les modalités de recouvrement des coûts par le bureau de pays du PNUD en rapport avec la fourniture des services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être spécifiées dans l'annexe au descriptif de projet.

8. Le bureau de pays du PNUD présente des rapports d'activité sur les services d'appui fournis et rend compte des frais remboursés, autant que de besoin.

9. Les présents arrangements ne peuvent être modifiés que d'un commun accord par écrit entre les parties.

10. Si vous approuvez les dispositions qui précèdent, je vous saurais gré de bien vouloir signer et retourner à notre bureau deux exemplaires de la présente lettre. Lorsque vous aurez signé celle-ci, elle constituera un accord entre votre Gouvernement et le PNUD quant aux conditions régissant la fourniture, par le bureau de pays du PNUD, de services d'appui à des programmes et projets gérés au niveau national.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.



Gabriel Labão Dava

Représentante Résident Adjoint du PNUD

Date : 30 / 01 / 2010



José Carlos Rodrigues da Fonseca

Secrétaire General de l'ANP

Date : 10 / 01 / 2010



Appendice

DESCRIPTION DES SERVICES D'APPUI FOURNIS PAR LE BUREAU DE PAYS DU PNUD

1. Il est fait référence aux consultations entre, « Assembleia Nacional Popular » l'institution désignée par le Gouvernement de la Guinée-Bissau et les représentants du PNUD concernant la fourniture de services d'appui, par le bureau de pays du PNUD, au projet « **GNB00094298 « Programa de Apoio à Consolidação das Instituições Democráticas** », géré au niveau national.

2. Conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée le 29 juin 1975, le bureau de pays du PNUD fournira des services d'appui pour le « **GNB00094298 - Programa de Apoio à Consolidação das Instituições Democráticas** » tel que décrit ci-dessous.

3. Service d'appui à fournir :

Services d'appui (insérer la description)	Échéancier fourniture des services d'appui	Dépenses engagées par le PNUD pour la fourniture de ces services d'appui (le cas échéant)	Montant remboursé au PNUD et mode de remboursement (le cas échéant)
Recrutement de consultants	Oct. /2018	US\$ 72 000	
Acquisition de technologies de l'information et des télécommunications et programmes	Jul. /2018	US\$ 65 000	
Services de voyage (Per diem, Transport etc.)	Dec. /2018	US\$ 56 000	
Accords de financement (petites subventions)	Mai. /2018	US\$ 25 000	
Renforcement des capacités (formation, études, préparation de documents, etc.)	Dec. /2018	US\$ 26 000	
Contrat de services	Avr. /2018	US\$ 56 000	

4. Description des fonctions et responsabilités des parties concernées :

Le projet de « **Programa de Apoio à Consolidação das Instituições Democráticas** », sera mis en œuvre sous la modalité NIM et sera exécuté par « Assembleia Nacional Popular ».

Le Gouvernement, à travers de « Assembleia Nacional Popular », entant que Partenaire d'Implémentation (PI), assurera la gestion et l'exécution des activités de programme pour atteindre les résultats spécifiés, y compris la fourniture et la livraison des intrants des activités du projet/programme soutenu par le PNUD et de leur utilisation dans la production des produits, attendus et accordés dans le document du projet/programme signé entre le PNUD et « Assembleia Nacional Popular ». Le PI assurera aussi la préparation et soumission pour signature du Plan de Travail Annuel en étroite collaboration avec PNUD, ainsi la soumission de requêtes trimestrielles de fonds par FACE, et des rapports trimestriels et annuels sur le progrès des activités au PNUD,

Le PNUD assurera toute le soutien technique et financière nécessaires pour l'accomplissement des résultats attendus, tels accordés dans le document du projet signé, y compris le contrôle de qualité des rapports de progrès des activités et financières, le paiement aux fournisseurs des services et biens sélectionnés conformément le Manuel NIM, des requêtes de fonds par FACE.

PROCUREMENT ACTION PLAN _ PACID_2018

Data to be provided/completed by Programme/Project

No	Project Name	Project ID	Type of Supply	High Level Categorization	Description of goods, services or works	Unit of Measure	Quantity/Duration	Estimated Unit Price in USD	Estimated Total Price in USD	Available budget in USD	Estimated Completion of Activity	Responsible authorities	Comments
1	PACID # 94298		Goods	Computer Equipment & Accessory	UPS for Accounting and Human Resources Integrated Management Software, ANP Grant	Unit	2	3,000	6,000	6,000	Apr-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
2	PACID # 94298		Goods	Computer Equipment & Accessory	Integrated Management Software for Accounting, Human Resources and Grants (CNE)	Unit	1	10,000	10,000	10,000	Apr-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
3	PACID # 94298		Services	Human Resources Services	Recruitment of the national consultants for REMP training and Policy Platform for Women	Unit	1	4,000	4,000	8,000	Apr-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
4	PACID # 94298		Services	Human Resources Services	Recruitment of national consultants to support RENAJ and CNJ	Unit	1	4,000	4,000	8,000	May-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
5	PACID # 94298		Services	Human Resources Services	Recruitment of national consultant for elaboration of draft laws with focus on gender (CEPMC)	Unit	1	10,000	10,000	10,000	May-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
6	PACID # 94298		Goods	Human Resources Services	Recruitment of national consultant for diagnostic study on causes of lack of women on party lists (REMP)	Unit	1	10,000	10,000	10,000	May-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
7	PACID # 94298		Services	Human Resources Services	Recruitment of national consultant for study on impediments of female participation in politics (CEPMC)	Unit	1	10,000	10,000	10,000	May-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
8	PACID # 94298		Services	Human Resources Services	Recruitment of national consultant for draft proposal for empowering women in decision making (REMP)	Unit	1	10,000	10,000	10,000	May-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
9	PACID # 94298		Services	Human Resources Services	Recruitment of national consultant for capacity building of Woman's Organizations of Political Parties (CEPMC)	Unit	1	4,000	4,000	10,000	Jun-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
10	PACID # 94298		Travel	Travel Facilitation	Institutional support to ANP for South by South trade (ANP)	Unit	1	35,000	35,000	35,000	Nov-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
11	PACID # 94298		Construction Work	Specialized Trade Construction	Rehabilitation of GTAPE headquarters	Unit	1	30,000	30,000	30,000	Nov-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
12	PACID # 94298		Construction Work	Specialized Trade Construction	Rehabilitation of CNE headquarters	Unit	1	25,000	25,000	25,000	Sep-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
13	PACID # 94298		Services	Human Resources Services	Recruitment of national consultant for diagnostic study of youth participation and role of youth organizations (CNJ)	Unit	1	10,000	10,000	10,000	Mar-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue
14	PACID # 94298		Services	Human Resources Services	Recruitment of national consultant for elaboration of action plan for Youth Networks in regards to sustainable development (RENAJ)	Unit	1	10,000	10,000	10,000	May-18	UNDP	Non-UNDP Catalogue

Approved by:  Approved on: 23/11/2018